

MÉRIEL



SERVICE DES SPORTS - PÂQUES SPORT - AVRIL 2022

Semaine Sports et Loisirs Pâques 2022

Jeux Sportifs

Sports novateurs : Franball, Tchouck Ball et tournois, jeux d'adresse

Sorties Loisirs

Escalade et Karting

Rempportez la Chasse

Chasse aux œufs dans le Bois des Garennes
Soirée pizza et jeux de société

25 au 29 avril



Programme

Avril

Le 25

Cohésion et sports novateurs

MATIN : Accueil 10h00 à l'ERG - FIN 16h30

Jeux sportifs de cohésion de groupe

APRES-MIDI : Sports novateurs et Flag foot
US ou Flag rugby

Le 26

Raquettes et escalade

JOURNEE : Accueil 9h00 à l'ERG - FIN 18h00

3 raquettes : Ping Pong, badminton, tennis

APRES-MIDI : Escalade indoor (HAPYC) à
Chambly

Le 27

Vélo et tournois

JOURNEE : Accueil 10h00 à l'ERG - FIN 17h00

Balade à vélo sur chemins des impressionnistes
ou en forêt de L'Isle-Adam

APRES-MIDI : Tournoi de Franball et Tchoukball

**Journée commune avec la
"City Jeune"**

Le 28

Karting et jeux d'adresse

JOURNEE : Accueil 13h30 au BMA - FIN 18h30

Karting de Cormeilles

APRES-MIDI : Tournoi jeux d'adresse dans
le gymnase

**Journée commune avec la
"City Jeune"**

Le 29

Chasse aux oeufs et soirée pizza

APRES-MIDI : Accueil 13h30 à l'ERG - FIN 21h30

C.O/ Chasse aux oeufs dans le Bois des Garennes

Soirée pizza et jeux de sociétés à l'ERG

**Journée commune avec la
"City Jeune"**

Pique-nique et goûter à la charge des ados tous les jours

Cette programmation est soumise aux impondérables climatiques et peut donc être modifiée à tout moment en fonction des contraintes d'organisation.

ERG : Espace Rive Gauche

BMA : Bâtiment multi-associatif

Rappel : chaque jour, ne pas oublier la tenue spécifique à l'activité (voir le trousseau envoyé ultérieurement aux inscrits).

Inscriptions avant le 15 avril 2022

Inscriptions : au secrétariat de l'ALSH, au 01 34 48 20 23 ou à facturation@ville-de-meriel.fr

Places limitées : 12 jeunes. Inscription à la semaine uniquement.

Tarif à la semaine : 70 € pour les Mériellois et 90 € pour les non-Mériellois.

Accueil et départ variables selon les journées et les activités (cf. le programme).

Informations : service Sports et Loisirs au BMA, ou par mail à sports@meriel.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant : Prénom :
Né(e) le : Âge : Sexe :

Titulaire de l'autorité parentale :

Adresse :

Tél. : Port. :

Tél. travail :

Adresse e-mail (important) :

Tél. portable du jeune :

Je soussigné(e) :

parent, responsable légal de l'enfant,

• Autorise mon enfant à participer à la semaine Sports et loisirs de Pâques du 25 au 29 avril 2022

• **Autorise le responsable de l'encadrement à faire appel, le cas échéant, aux services médicaux et, si les autorités médicales le jugent indispensable, à pratiquer d'urgence toute intervention médicale ou chirurgicale rendue nécessaire, après m'en avoir informé. Tarif fixé à 70€ pour les Mériellois et à 90€ pour les Extérieurs.**

• Autorise mon enfant à partir seul à la fin des activités : oui non

Nom des personnes habilitées à récupérer mon enfant :

• Autorise mon enfant à être pris en photo/ filmé (droit à l'image en vue de publication dans *Mériel le Mag'*, le journal de la ville) : oui non

• M'engage à régler le coût des activités, soit un montant de : €

Fait à Mériel le :

Signature :

*Date d'enregistrement du dossier
(encadré réservé au service Jeunesse)*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la mairie de Mériel, en sa qualité de responsable de traitement, pour la facturation des activités sportives dans un fichier informatisé. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vos données sont conservées pendant un an, sauf indication contraire de votre part, sont destinées au service Facturation et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime, en contactant le secrétariat de l'ALSH au 01 34 48 20 23 ou par mail : facturation@ville-de-meriel.fr. Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.

RÈGLEMENT DE VIE DE LA SEMAINE

Nom, prénom :

Articles

- ① Le jeune s'engage à venir avec sa tenue et un change nécessaire à la pratique des sports proposés chaque jour (cf. trousseau) pendant la semaine.
- ② Le jeune s'engage à respecter le règlement des installations ainsi que le matériel mis à disposition. En cas de détérioration, de perte ou de vol, le remboursement sera demandé aux parents.
- ③ Toute absence, ponctuelle ou prolongée du jeune, sans justificatif des parents (maladie...) entraîne son exclusion immédiate et ne donne lieu à aucun remboursement.
- ④ En cas d'accident, l'animateur fera appel aux secours d'urgence (pompiers ou SMUR) pour transporter le jeune vers le centre hospitalier le plus proche. L'animateur responsable en informera aussitôt la famille.
- ⑤ Le jeune s'engage, pendant toute la durée des activités, à ne pas consommer d'alcool, à ne pas fumer, à adopter un langage correct et à donner une image positive du groupe dont il fait partie.
- ⑥ Tout jeune qui troublera, de manière récurrente, le bon fonctionnement des activités sera mis en garde une fois, avec information auprès des parents. En cas de récidive, une sanction d'exclusion des activités d'une journée sera prise à l'encontre du jeune après information auprès de la hiérarchie et des parents.
- ⑦ L'équipe d'animation est seule juge de la gravité du fait pouvant entraîner la mise à l'écart du jeune. Elle en référera à sa hiérarchie et l'écu concerné.

Date et signature du représentant légal :

Signature de l'enfant :